

LE VERDON-SUR-MER. Depuis plusieurs années, le monument médocain vise une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. L'association pour la sauvegarde du phare de Cordouan s'attache à atteindre cet objectif.

Le phare de Cordouan sur la route de l'Unesco

✓ Cécile BOISSOT

Dans la salle du conseil de la mairie du Verdon-sur-mer s'est tenue, le 24 février, l'assemblée générale de l'association pour la sauvegarde du phare de Cordouan en présence du conseiller régional Jean-Jacques Corsan, du conseiller départemental Grégoire de Fournas, de la suppléante du député Benoît Simian, Béatrice Savin, et du maire de la commune, Jacques Bidalun, Franck Laporte, maire de Talais étant dans le public. Environ 120 personnes, concernées et attentives, avaient pris place dans une salle comble.

Patrimoine girondin envié par la Charente-Maritime, fierté du Médoc et de la commune du Verdon où il est érigé sur la première parcelle cadastrale, le Phare de Cordouan a trouvé le 7 décembre 1981 le meilleur défenseur de sa cause puisque c'est ce jour-là que l'association pour sa sauvegarde vit le jour. Actuellement forte de 466 adhérents répartis sur tout le territoire français mais également à l'étranger, l'association, dès ses débuts, a su fédérer et mobiliser lors d'une campagne médiatique finement orchestrée par son président, Jean-Marie Calbet (anciennement directeur des Phares et Balises dont dépendait jusqu'alors le monument). Son objectif était d'éviter que le joyau de l'estuaire girondin, vigie séculaire de ce monde maritime par lequel passa l'histoire de l'Aquitaine (première trace de construction de vigie au IX^e siècle à la demande de Charlemagne pour protéger la côte des invasions normandes), classé monument historique en 1862 en même temps que Notre-Dame de Paris, ne soit fermé au public et vendu comme l'État l'avait alors envisagé.

Le musée du phare

C'est ainsi que débuta en 1982 la première campagne de travaux qui nécessitait la fermeture du phare, poussant de ce fait l'association à créer dans la foulée, sur le site du Phare de Grave, le musée du phare (limité à une seule salle dans un premier temps) inaugurée en juillet 1983. Étendu en 1999 au logement sud du bâtiment et réorganisé en 2006, le musée présentait essentiellement des expositions sur les Phares et Balises, proposant ponctuellement des expositions temporaires à thème. Il est également le site d'animations estivales dont les Nuits du phare particulièrement appréciées des vacanciers, au nombre de 1 204 en 2017, pour leur ambiance champêtre et qui auront lieu les 18 juillet avec une projection de « La remontée de



Au bout de sa jetée, le Roi des phares reste le dernier phare au large encore habité.

PHOTO JDM-CB

l'estuaire du Norway » par Bernard Gaillard et le 9 août. La Journée du phare, programmée le 23 juin, entraînera les adhérents de l'association dans l'enceinte même de Cordouan où se déroulera un concert. Après la signature d'une convention de gestion avec le Conservatoire du Littoral le 20 avril 2017, l'État passant la main après quatre années d'études du projet, c'est vers un nouveau développement du musée que s'engage l'association (travaux d'extension pour le second logement de gardiens), ayant désormais à sa disposition l'intégralité des locaux du Phare de Grave. D'où l'importance du catalogage des collections pour en garantir le capital muséographique et mettre prochainement en place de nouvelles collections. 11 372 personnes (augmentation de 20 % par rapport à 2016) ont visité le Musée

du Phare de Grave au cours de l'année 2017, ce dernier étant systématiquement associé aux journées du patrimoine avec un accompagnement particulier, en septembre prochain, de Médoc-Actif de Christian Büttner et Elke Schwichtenberg lors du pique-nique européen qui se déroulera cette année à la cave Uni-Médoc à Gaillan-en-Médoc.

Travaux sur le troisième quart de la tour

Travaillant de concert avec le syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest), l'association pour la sauvegarde du Phare de Cordouan est devenue au fil des ans son partenaire (participation à des réunions diverses, accompagnement de personnalités au Phare de Cordouan à sa demande...) finalisant

de concert avec lui un livret pédagogique pour les élèves du cycle 2. Un deuxième livret destiné au cycle 3 est en cours d'élaboration et une participation active de l'association à la formation des enseignants est également envisagée.

Centre de préoccupations des organismes de tutelle, le Phare de Cordouan fait l'objet au cours de cet hiver d'une nouvelle campagne de travaux, sous la maîtrise d'œuvre de la direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine (DRAC), pour la rénovation du 3^e quart de la tour, attaquée par le sel sur son flanc ouest, ce qui nécessite le remplacement de certains éléments d'origine érodés. En 2017, les chambres des gardiens avaient été lambrissées en chêne, comme à l'origine, et équipées de salles d'eau. Désormais le financement des tranches suivantes semble assuré pour les cinq années à venir.

Dans l'optique d'un classement du Roi des phares à l'Unesco, l'association avait organisé, le 15 septembre dernier, une table ronde aux Archives Départementales de la Gironde à laquelle avaient participé plus de cinquante personnes. Parmi elles, un des administrateurs de l'association internationale de signalisation maritime (AISM) avait été missionné. Le secrétaire général de l'AISM, encourageant la démarche, assure désormais l'administration du soutien de son organisme dans la procédure de classement. Poursuivant son rôle d'ambassadeur du plus ancien phare habité en pleine mer, l'association pour la sauvegarde du Phare de Cordouan, représentée par Jean-Marie Calbet, a également participé, le 27 octobre 2017 à Tanger, au premier forum marocain sur les phares historiques, également en présence de l'AISM et de son secrétaire général. Fin mai 2018, c'est vers la Corée du Sud (Séoul) que Jean-Marie Calbet devrait s'envoler pour présenter la candidature UNESCO de Cordouan à l'occasion de la 19^e conférence internationale de la signalisation maritime. Les propos du président ont trouvé un écho favorable auprès des personnalités présentes qui unanimement soutiennent le projet de classement UNESCO du monument.

Trois nouvelles recrues élues par l'association sont également à signaler : Alain Martinet, ancien maire du Verdon jusqu'en 2008 et maire honoraire, Olivier Baron et Anne-Cécile Bannier-Mathieu, ancienne gardienne vacataire de Cordouan. Après vote, aucun changement n'est intervenu dans la constitution du bureau.